

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU 12 décembre 2008

L'an deux mille huit et le douze décembre à 21 H, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril COTONAT, Maire.

Date convocation: 08/12/2008

Etaient présents : Mmes. DOMERC Valérie. NABOS Sylvie. DUFFAU Eliane. Mrs COTONAT Cyril. TORRENT Georges. BONNEMAISON Jean-Luc. CAZENEUVE Luc. LILLE Franck. ESQUERRA Jean-Michel. QUAGLINI Philippe. LAVILANIE Jacky.

Madame Sylvie NABOS a été élue secrétaire de séance.

➤ Projet fleurissement

Intervention de M. Camille CAZENEUVE pour présenter un projet d'aménagement du talus (derrière le foyer rural) comprenant 155 plants pour un montant de 1 718,00 € + fourniture de la toile pour 375,00 € soit 2 093,00 €.

Les devis déposés par M. LABOURDETTE comprenait 220 plants pour un montant de 3 398,00 € et 3 229 €, y compris bâches et corces.

➤ Délibérations diverses

Décision modificative : Dégrèvement pour les jeunes agriculteurs (soit 50% de la taxe foncière), le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Création d'un emploi d'agent recenseur : proposé à monsieur Joël AYLIES qui a refusé donc proposition à Jean-Marc GEZELIN. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Monsieur le Maire propose la convention « ACTES » afin de dématérialiser tous documents officiels, pour l'envoi des délibérations à la Préfecture (sans papier ni affranchissement), sachant qu'il y a un coût de 95€ réparti en abonnement « ACTES » pour 50€/an et le coût du certificat numérique s'élève à 45€/an. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

➤ Eglise Saint Laurent

Le SIVOM se déplace vendredi prochain à 15 heures pour faire un point, les appels d'offre seront lancés début janvier, pour début des travaux en février. Suite à la convention avec le SIVOM, il faut transférer les subventions.

Concernant la 2^o tranche des travaux (120 000,00 €) environ, Monsieur le Maire nous informe qu'il a envoyé un dossier à la DRAC, et se renseigne pour utiliser « le pays du Val d'Adour ».

Suite à la convention de souscription avec la Fondation du Patrimoine, Monsieur le Maire propose de démarcher les entreprises en début d'année et d'adresser un courrier (lu à la réunion et approuvé par tous), joint au dépliant, à toutes personnes ayant vécu à Ladevèze-Rivière.

Concernant les emprunts, trois banques ont répondu, sachant que les taux devraient baisser en janvier 2009. Pour info à ce jour, la Caisse d'Epargne propose un taux à 4,75%, le Crédit Agricole à 5,51% et Dexia à 5,65%.

➤ **Projet lotissement**

Présentation des scénarios réalisés par M.BRET du CAUE. Ces esquisses avec les différentes étapes sont remises aux membres du Conseil ou envoyées par mail afin d'y réfléchir pour la prochaine réunion.

➤ **Bilan commission bâtiments communaux**

Salle des fêtes:

- M. Carreau doit établir un devis pour les portes, la fenêtre de la cuisine, les poignées de sortie.
- Pour la cuisine, il faudra passer par un architecte et recontacter la DSV pour des renseignements précis (règles d'hygiène...)

Local de l'agent communal :

- matériaux pris à Point P pour un montant de 589,00€ mur monté par Gérard DUFFAU, à terminer d'ici la fin de l'année.

Barrières et jardinières :

- posées d'ici la fin d'année mais jardinières à garnir après le bal du 31/1/2008.

Cimetière :

- portail peint à St Laurent et à faire à St André

Aire de collecte des ordures ménagères :

- grillage sur mur à poser

Mairie et appartements :

- travaux de peinture volets et portes de la mairie et des appartements prévus en 2009 par l'IMPRO Pagès.

Appartement M et Mme BOE :

- fuite à la gargouille : attendre devis de M. Chauvin.

Mobilier école :

- sera déposé à la salle des ventes d'Auch

Prévoir des portes manteaux pour le foyer et la mairie.

➤ **Questions diverses, informations**

Compte rendu du Conseil Communautaire fait par Monsieur le Maire, information sur les villages d'accueil SOHO SOLO, si adhésion 1 200,00€.

Compte rendu du Conseil d'Ecole par Sylvie NABOS. Effectif : 20 élèves à la rentrée donc en dessous du seuil pour maintenir les deux classes... Monsieur l'Inspecteur d'Académie prévoit une visite en janvier 2009.

Compte rendu de la voirie par Georges TORRENT.

Présentation des vœux le samedi 10 janvier 2009, avec remise du bulletin municipal. Le cocktail sera préparé par l'IMPRO Pagès et pour l'animation un groupe de jazz du collège de Marciac.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1H00.

Ont signé aux registres les membres présents